

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION
DES DECHETS
DE L'ARRONDISSEMENT DE ROUEN
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**COMITE DU 05 FEVRIER 2020
DELIBERATION N°08**

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 30 janvier 2020
- Nombre de membres en exercice : 63
- Nombre de membres présents : 37
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 2
- Nombre de membres absents et excusés : 24

**ADHESION DU SMEDAR A IDEAL CONNAISSANCES
RENOUVELLEMENT
APPROBATION**

Monsieur Patrice DUPRAY, Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Crée en 1985, Idéal Connaissances est un réseau de mutualisation des connaissances, des pratiques et des expériences professionnelles au service des collectivités locales.

Idéal Connaissances a fondé à cet effet les premiers réseaux professionnels des collectivités locales pour répondre à leurs besoins, et développe l'animation des communautés professionnelles, l'information et la formation professionnelles des collectivités via des séminaires et colloques nationaux.

Le montant de la cotisation varie selon les communautés auxquelles le SMEDAR adhérer.

En 2020, l'accès à une communauté s'élève à 1 425,35 euros et à un montant total de 7 126,75 € HT pour l'accès à 5 communautés (traitement des déchets, interdéchets, finances, énergie, hygiène et sécurité).

Les prix sont revus chaque année en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation.

Il vous est donc proposé d'autoriser le renouvellement de l'adhésion du SMEDAR à l'organisme Idéal Connaissances.

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Patrice DUPRAY, Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- Autorise le renouvellement de l'adhésion du SMEDAR à l'association Idéal Connaissances aux conditions précisées ci-dessus.

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20200205-C20200205_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2020

Affichage : 11/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

